

4ème Sommet du Végétal, Rungis, 19 janvier 2010
Discours de clôture de Philippe PINTA, président d'ORAMA

Monsieur le Ministre,

Tout d'abord, soyez remercié d'avoir accepté notre invitation à participer à ce Sommet du Végétal et à vous exprimer devant nos adhérents et nos partenaires de filières. En tant que ministre de l'Alimentation, vous devez trouver ce lieu, Rungis, approprié à votre déplacement d'aujourd'hui, j'imagine. Mais si nous organisions nos congrès sur des terres plus lointaines -rêvons un peu- nous aurions pu vous accueillir dans d'autres endroits tout aussi symboliques au regard de l'intitulé de votre fonction. L'Egypte par exemple, où, complémentirement aux efforts remarquables des fellahs, notre blé et nos féveroles contribuent régulièrement à assurer une sécurité alimentaire qui constitue l'un des sujets majeurs de préoccupation des gouvernants. Et, rêvons encore un peu plus, il aurait été intéressant, Monsieur le Ministre, que Madame JOUANNO et Monsieur BORLOO vous accompagnent, qu'ils puissent ainsi entendre les propos des officiels égyptiens, qui, eux, se soucient de pérennité de la capacité d'exportation des grandes cultures françaises. Ces officiels savent d'expérience que, contrairement à ce que semblent croire certains de nos haut-fonctionnaires, l'Egypte ne peut compter exclusivement sur l'Amérique du Nord, l'Australie et la Russie, pays à fortes variabilités de récoltes, pour son approvisionnement sur le marché mondial.

I. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce genre de considérations en abordant les évolutions à venir de la politique agricole, mais il nous faut en premier lieu vous entretenir des exécrables réalités du court terme, Monsieur le Ministre, et de l'état d'esprit des producteurs de notre secteur.

A. Vous savez à quel niveau moyen s'établit notre revenu avant impôt et cotisations sociales après deux ans de chute violente. Cette chute traduit bien sûr les risques du métier, si ce n'est que les risques sont devenus plus amples et variés et que les exploitants restent pour le moment démunis face à ces réalités-là ; si ce n'est également que la Commission européenne n'a fait aucun effort pour soulager le marché européen face à la dépréciation du dollar.

Ce qui est le plus grave avec l'état de notre revenu, sans négliger les problèmes qu'il pose déjà, c'est qu'il va selon toute vraisemblance perdurer en 2010. D'un côté, les chances d'amélioration du couple récolte/prix sont très réduites ; de l'autre, l'amputation brutale des paiements directs décidée en France pour 2010 en grandes cultures va annuler la baisse des charges d'intrants. Pour de nombreuses exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, cela fera deux années consécutives de revenu négatif, lourdement négatif même. Elles ne tiendront pas !

En optant il y a onze mois pour cette amputation des paiements plutôt que pour l'harmonisation progressive que nous proposons, en affirmant aventureusement que, de toute façon, nos prix seraient durablement élevés, le Gouvernement a commis une erreur majeure. Directement et amplement responsable de la situation dans laquelle nous nous trouvons, il doit maintenant nous donner rapidement les moyens d'y faire face. Nous avons besoin de retrouver 80 à 100 €/hectare dès cette campagne.

Le cadre de travail pour arrêter les mesures nécessaires existe déjà virtuellement. Il s'agit du Comité de suivi des grandes cultures dont, le 30 mars 2009, le Président de la République avait décidé la création durant la présente campagne, justement. Il est maintenant urgent de constituer et de réunir ce Comité. Etes-vous en mesure de nous faire connaître une échéance, Monsieur le Ministre ?

B. L'attente d'une vraie réaction des Pouvoirs publics est forte, très forte, chez nos adhérents. Leur détermination syndicale est intacte. Elle ne s'est pas estompée, au contraire, après les actions de mars 2009 et l'adoption du mini-plan d'accompagnement intervenue alors en faveur de notre secteur. Ce ne sont sûrement pas d'ailleurs certaines mesures irréalistes, inutilement coûteuses, chaotiques et, finalement, méprisantes qui ont été prises entre temps au titre des BCAE et de la Directive Nitrates qui pouvaient modifier l'ambiance.

C.

Il est significatif que lors des manifestations régionales du 16 octobre dernier, pourtant période de travaux intensifs en grandes cultures, la participation des producteurs de céréales et d'oléoprotéagineux ait été partout très élevée, que nous ayons vu dans les rangs beaucoup de gens d'ordinaires peu présents à ce genre d'évènements.

Il est significatif également que les Jeunes Agriculteurs d'Ile de France et des départements voisins -à qui je rends hommage- aient reçu autant de témoignages d'approbation pour leur audacieuse action-surprise devant l'Élysée le 17 décembre.

Il ne faudra donc pas s'étonner si, les semaines à venir, les candidats de la majorité aux régionales reçoivent quelques visites impromptues lors des réunions électorales, avec mise en exergue de ce que sont devenus les prix élevés prédits il y a un an et de ce qui se passerait sans réaction salutaire du Gouvernement. Puisque l'année dernière, nous étions allés prévenir ces mêmes interlocuteurs des dangers du Bilan de Santé à la française, il est logique, somme toute, et urgent, d'aller les revoir.

II. Tout en donnant une priorité absolue à l'installation du Comité de suivi et, dans ce cadre, à une progression rapide sur des pistes concrètes, il nous faut parler maintenant -car nous voulons rester dans une attitude d'espoir- de la politique agricole future.

A. Notre vision de la politique dont a besoin notre secteur est fondée sur deux convictions toutes pragmatiques.

Première conviction, nous devons continuer à produire beaucoup et avec régularité. L'affirmer n'est pas faire fi du nécessaire développement de l'agriculture vivrière dans les pays du sud, auquel nous nous efforçons au contraire depuis des années à contribuer avec des organisations qui nous sont liées. Ce n'est pas nier, non plus, que la résorption des gaspillages de récoltes et de nourriture que l'on constate dans le monde puisse soit un facteur important de la sécurité alimentaire planétaire. Simplement, ces progrès ne peuvent atteindre de l'ampleur que sur la durée. D'ici là, nous avons comme d'autres à intervenir en relai, tout en étant de plus en plus sollicités par ailleurs pour satisfaire les besoins de l'Europe en énergie et en matières premières renouvelables.

Seconde de nos convictions, tout autant que sur l'enjeu d'une production abondante et de qualité, entraînant autour d'elle de nombreuses activités, nous sommes attendus sur des enjeux plus sociétaux, qui concernent notre milieu de travail, c'est-à-dire la nature et ses ressources. Nous réalisons parfaitement que ce milieu de travail représente un bien commun qui fait légitimement l'objet de préoccupations et d'aspirations de toute la société. Nous sommes persuadés d'être les gens qu'il faut là où il faut pour répondre à ces préoccupations et aspirations. Notre capacité à progresser, en assimilant les acquis sans cesse renouvelés des sciences et des technologies, en sachant ajuster leur utilisation aux particularités des lieux et aux frasques du climat, plaide pour nous.

Sur la base de ces deux convictions, nous appelons de nos vœux une politique agricole qui nous permette de toujours mieux produire de manière intensive et durable à la fois.

C'est ainsi, à l'opposé de toute vision manichéenne, que les multiples opportunités qu'offre notre secteur pourront être exploitées de manière optimale.

B. Dans la préparation de la PAC d'après 2013, cette conception-là doit être présente dans tous les esprits.

Nous savons que cet exercice de préparation de l'après 2013 est tout sauf simple, tant peuvent varier les points de vue sur les objectifs de la PAC, sur son financement et, plus spécifiquement, sur l'évolution d'outils importants comme les paiements directs.

Sur ce dernier sujet, nous percevons bien le caractère très politique de la position qu'expriment en faveur d'une harmonisation les nouveaux Etats-membres, plutôt alliés de la France d'ailleurs, dans la défense d'une PAC forte.

Nous savons enfin combien il y a rapidement des limites à vouloir atteindre des objectifs de natures différentes au travers d'instruments communs et au travers d'un seul budget, sans même évoquer son montant.

Dans ce contexte, ORAMA veut encore se donner un délai de réflexion - il s'agit de quelques semaines- avant de présenter ses propositions pour la PAC de l'après 2013.

Nous nous interrogeons notamment sur des concepts apparus de divers côtés, tels que ceux de flexibilité des paiements et de valorisation des biens publics, dont l'utilisation peut aboutir au pire comme au meilleur.

A propos des biens publics, par exemple, il faudrait quand même se demander à partir de quels critères ils pourraient fonder l'attribution de paiements directs. Que puisse nous être réservée cette sentence arbitraire selon laquelle la prairie serait toujours écologique et la production végétale intensive toujours polluante, c'est hors de question ! Il faudrait des bases objectives et donc s'orienter vers des indicateurs pertinents, qui soient assis sur d'importants efforts de recherche et qui permettent de mesurer des dynamiques.

C. Les incertitudes liées à l'évolution de la PAC sont grandes, c'est évident. Il est d'autant plus nécessaire par conséquent que la politique agricole menée en France dans le cadre de la prochaine loi de modernisation agricole -mais pas seulement- permette à nos exploitations d'être résistantes et compétitives, qu'elle permette à nos filières d'être les plus dynamiques possibles.

1) En ce qui concerne les filières, nous souscrivons tout à fait dans le principe, Monsieur le Ministre, à votre volonté de promouvoir l'organisation économique, d'accentuer le rôle des interprofessions et de développer la contractualisation, même si beaucoup est déjà fait dans notre secteur et si les problématiques à y traiter diffèrent de celles rencontrées ailleurs.

Il est clair que nous devons poursuivre nos efforts d'organisation pour maîtriser encore davantage nos débouchés dans l'avenir. Le travail interprofessionnel, une structuration bien adoptée des filières et, le plus souvent, la mise en œuvre d'un processus de contractualisation sont tout particulièrement indispensables s'agissant du nécessaire lancement de débouchés de nouveaux types.

La progression dans ces voies mérite donc effectivement d'être soutenue, tout comme doivent être appuyés les efforts effectués en matière de recherche et de technologie par les filières. A ce titre, nous prenons acte avec intérêt de l'intention du Gouvernement de consacrer une partie des fonds du grand emprunt aux biotechnologies et aux énergies renouvelables.

2) Tout ce travail n'aura cependant de pleine valeur pour l'avenir qu'autant que nos filières pourront demeurer adossées à des exploitations performantes, c'est-à-dire résistantes aux épreuves et compétitives.

Sinon, et ce ne serait dans l'intérêt de personne, l'activité de nos exploitations et filières stagnera ou régressera, comme c'est déjà le cas dans les secteurs laitier, porcin et avicole français, non sans conséquence d'ailleurs sur les débouchés de nos céréales et oléoprotéagineux.

L'action du Gouvernement sur ces plans de la résistance aux aléas et de la compétitivité doit être moins timide et encore moins aller à contre-courant.

En matière de gestion d'aléas, il est satisfaisant que l'utilisation de la Dotation pour aléas (DPA) ait été étendue aux aléas économiques, mais ce n'est pas suffisant. Il est indispensable, notamment, que les plafonds de cette dotation deviennent proportionnels au chiffre d'affaires. Que soit envisagée une réassurance publique dans le cadre de la loi de modernisation, c'est opportun, mais il faut aussi que le

dispositif d'assurance-récolte actuellement prévu devienne intéressant en grandes cultures. Le seuil de déclenchement et le montant de franchise retenus empêchent pour le moment qu'il en soit ainsi.

Voici pour le moins timide. Pour ce qui est du contre-courant, il faut d'abord arrêter de nous imposer des charges inutiles. Par exemple, en continuant à taxer nos exploitations pour financer le mécanisme d'indemnisation des calamités, puisque nous ne pouvons plus du tout en bénéficier. Par exemple, en nous obligeant, pour accéder au dispositif de DPA, à financer une assurance-récolte qui, en outre, ne servirait qu'à indemniser d'autres secteurs. Pardonnez-moi de vous le dire, Monsieur le Ministre, cette sorte de droit d'entrée rappelle fâcheusement les procédés des centrales d'achat de la grande distribution !

Comment ne pas évoquer aussi encore une fois les charges inutiles qu'entraînent des contraintes irréalistes et coûteuses qui ne correspondent qu'à de purs caprices écolo-administratifs ?

Mais il y a encore plus grave pour l'avenir comme bridage de la compétitivité de nos exploitations. Je veux parler de cette accumulation de blocages qui, dans les domaines des semences, des produits phytosanitaires, de l'irrigation, nous empêchent d'utiliser comme nos concurrents les meilleurs moyens de production.

Il n'y a plus aucune rationalité derrière dans tout cela. De par notre expérience, des dossiers, de par notre volonté maintes fois répétée de nous montrer constructifs, nous nous sentons autorisés à dire que nous subissons là un vrai fondamentalisme, qui présente les caractéristiques –intellectualisme, croyances, dogmes, fantasmes, rejet de toute autre approche- de tout fondamentalisme. Nous pourrions être tentés de philosopher à ce sujet sur les risques de contamination que présente tout rapprochement tactique avec des fondamentalistes, mais ce n'est pas notre terrain.

Ce que nous voulons affirmer en revanche, c'est qu'en nous faisant perdre notre compétitivité, c'est qu'en nous barrant l'accès à l'innovation, on nous enlève ipso facto les moyens de répondre à ce qu'attend la société de notre part sur tous les plans, celui de l'activité, de l'écologie et les autres.

Alors, Monsieur le Ministre, puisque le ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable ne semble pas capable de cette perception, puisqu'il prétend, au nom de l'écologie, nous imposer des évolutions fantasmagiques de nos assolements, de nos pratiques et de l'agencement de nos parcelles, nous vous demandons, à vous, de devenir le ministre de l'Ecologie en agriculture. Il n'est plus supportable pour nous que votre ministère se voie aussi souvent contesté dans des arbitrages ministériels et ainsi dépouillé de ses sujets.

Ce sera là un peu l'inspiration de ma conclusion, Monsieur le Ministre.

Nous sommes impressionnés par l'énergie et l'habileté avec laquelle vous agissez pour que la PAC évolue le mieux possible. Vous pouvez d'ailleurs compter sur nous à cet égard pour vous aider en adoptant des positions réalistes et en nous coordonnant avec nos confrères européens.

Nous attendons cependant beaucoup plus de votre force de conviction et de votre talent. Nous vous demandons d'œuvrer également pour nous sortir de cette impasse dans laquelle les options inconséquentes de la France dans le cadre du Bilan de Santé ont mis notre secteur. Nous vous demandons aussi de faire parler à nouveau la raison dans tout ce qui touche à la compétitivité de nos exploitations.

Merci de votre attention.